



**Réponse du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics à la question parlementaire n° 5801 du 23 février 2022 de Monsieur le Député André Bauler.**

**Question 1 : Monsieur le Ministre pourrait-il informer, le cas échéant, sur l'avancement du projet de réaménagement des anciens locaux du LTA et sur l'extension du LtEtt à Ettelbruck ?**

Le projet du réaménagement et de l'extension de l'ancien Lycée technique agricole à Ettelbruck se trouve actuellement en phase d'avant-projet sommaire. Ladite planification concerne la rénovation des bâtiments existants ainsi que les nouvelles constructions d'une infrastructure de sport et d'un bâtiment scolaire supplémentaire.

**Question 2 : Parallèlement au réaménagement des anciens bâtiments du LTA, les laboratoires et bureaux de l'Administration des services techniques de l'Agriculture (ASTA) seront-ils également modernisés dans ce contexte ?**

Les laboratoires et bureaux de l'Administration des services techniques de l'Agriculture se situant derrière le bâtiment de l'ancien Lycée technique agricole, font partie intégrante du projet de réaménagement et d'extension en planification. La transformation de ce bâtiment s'avère nécessaire afin de répondre aux exigences du Lycée technique d'Ettelbruck.

**Question 3 : Est-il possible de présenter les étapes successives de la réalisation de ces chantiers ? Leur mise en œuvre aurait-elle dû être reportée en raison des effets de la pandémie ?**

La planification du projet du réaménagement et de l'extension de l'ancien Lycée technique agricole à Ettelbruck n'a pas subi de retards importants, suite aux événements liés à la pandémie. Le dépôt du projet de loi y relatif est prévu pour fin 2023, début 2024. Le déroulement exact du chantier n'est pas encore connu à ce stade.

En ce qui concerne le nouveau bâtiment des laboratoires de l'ASTA, prévu d'être implanté sur le site du nouveau Lycée technique agricole à Gilsdorf, la planification n'a également pas connu de retards significatifs en raison de la pandémie. Le dépôt du projet de loi y relatif est prévu pour 2023. La durée des travaux est estimée entre 35 et 40 mois.

Luxembourg, le 21 mars 2022.

Le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) François Bausch